



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Traité International
SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 19 de l'ordre du jour provisoire

SEPTIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR

Kigali (Rwanda), 30 octobre – 3 novembre 2017

Rapport financier sur l'exécution du Programme de travail et budget pour 2016-2017

Résumé

Ce rapport financier est présenté à l'Organe directeur conformément à la résolution 11/2015, dans laquelle cet organe prie le Secrétaire du Traité international de «présenter un rapport détaillé sur la mise en œuvre du programme assorti d'un rapport financier précis pour l'exercice biennal 2016-2017, notamment un rapport sur la situation des recettes et des dépenses et sur les ajustements éventuels apportés au budget pour l'exercice 2016-2017, au moins six semaines à l'avance, pour examen par l'Organe directeur à sa septième session».

Ce document présente la situation financière du Traité international dans sa totalité et a été préparé à l'aide des données financières disponibles au 30 juin 2017. L'Organe directeur, à sa septième session, sera informé de tous les événements financiers importants qui auront eu lieu entre juillet et octobre 2017.

L'accent est mis en particulier sur le budget administratif de base, tel que défini à l'article III.3a des Règles de gestion financière, mais des informations récapitulatives sont également fournies sur les fonds financés par les donateurs (le Fonds spécial à des fins convenues et le Fonds spécial à l'appui de la participation des pays en développement), ainsi que sur le Fonds fiduciaire pour le partage des avantages (en ce qui concerne les décaissements opérés en application de l'article 13.2d du Traité).

Étant donné que l'ordre du jour de cette session de l'Organe directeur est extrêmement chargé, les Parties contractantes qui auraient des questions particulières ou des demandes de précisions sur un aspect quelconque du présent rapport sont invitées à les adresser au Secrétariat avant la session, de sorte qu'une réponse appropriée puisse leur être fournie.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse <http://www.fao.org/plant-treaty/meetings/meetings-detail/en/c/888771/>.



mu622

 TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 – 5
II. BUDGET ADMINISTRATIF DE BASE.....	6 – 36
A. Structure du budget administratif de base 2016-2017.....	6 – 10
B. Contribution de la FAO au Traité international.....	11 – 12
C. Contributions des Parties contractantes	13 – 22
D. Dépenses et recettes prévisionnelles	23 – 27
E. Réserve de trésorerie.....	28 – 33
F. Réserve opérationnelle de la tierce partie bénéficiaire	34 – 36
III. FONDS SPÉCIAUX FINANCÉS PAR DES DONATEURS.....	37 – 46
A. Fonds spécial à des fins convenues	37 – 39
B. Fonds spécial à l'appui de la participation des pays en développement	40 – 46
IV. FONDS FIDUCIAIRE POUR LE PARTAGE DES AVANTAGES.....	47 – 48
V. CONCLUSIONS.....	49 – 58

Annexe 1: Source et utilisation des fonds, et structure des fonds fiduciaires

Annexe 2: Programme de travail de base de l'exercice biennal 2016-2017

Annexe 3: Contributions au budget administratif de base 2016-2017, au 30 juin 2017

Annexe 4a: Contributions au budget administratif de base 2016-2017 par région, au 30 juin 2017

Annexe 4b: Contributions au budget administratif de base 2016-2017 par région, au 30 juin 2017 (y compris les sommes versées à l'avance en 2015; à l'exclusion [...])

Annexe 4c: Nombre de Parties contractantes pour l'exercice biennal 2016-2017 (hors UE)

Annexe 5a: Analyse des dépenses par rapport au budget administratif de base 2016-2017, au 30 juin 2017

Annexe 5b: Budget administratif de base – Effectifs approuvés du Secrétariat conformément à l'annexe 3 de la résolution 11/2015 – Analyse des coûts au 30 juin 2017 [...]

Annexe 5c: Budget administratif de base – États financiers consolidés (situation au 30 juin 2017, y compris les engagements au 31 décembre 2017)

Annexe 5d: Budget administratif de base – Situation des fonctions d'exécution approuvées dans le cadre du programme de travail de base (situation au 30 juin 2017 [...])

Annexe 6: Contributions aux fonds spéciaux financés par des donateurs – Fonds cumulés du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2017

Annexe 7: Contributions aux fonds spéciaux financés par des donateurs – Situation financière du Traité

Annexe 8: Situation des activités dont le financement au titre du Fonds spécial à des fins convenues a été approuvé pour 2016-2017 (situation au 30 juin 2017 [...])

I. INTRODUCTION

1. Le présent document est consacré à la situation financière du Traité international dans sa totalité et a été préparé à l'aide des données financières disponibles au 30 juin 2017. L'Organe directeur, à sa septième session, sera informé de tous les événements financiers importants qui auront eu lieu entre juillet et octobre 2017.
2. Le document met particulièrement l'accent sur le budget administratif de base, tel que défini à l'article III.3a, et analyse les conséquences du déficit de financement du budget adopté sur l'exécution du Programme de travail approuvé.
3. Les contributions volontaires perçues durant les dix-huit premiers mois de l'exercice biennal sont en grande partie conformes à celles perçues durant l'exercice biennal 2014-2015, et les perspectives demeurent largement positives pour le reste de l'exercice.
4. Le présent document fournit également des informations récapitulatives sur les deux fonds spéciaux financés par les donateurs (le Fonds spécial à des fins convenues et le Fonds spécial à l'appui de la participation des pays en développement), qui sont considérés comme faisant partie intégrante du budget du Traité (conformément à l'article III.3b des Règles de gestion financière), ainsi que sur le Fonds fiduciaire pour le partage des avantages (en ce qui concerne les décaissements opérés en application de l'article 13.2d du Traité).
5. Un diagramme extrait des Règles de gestion financière illustre ces divers éléments. Il est présenté à l'annexe 1 du présent document.

II. BUDGET ADMINISTRATIF DE BASE

A. Structure du budget administratif de base 2016-2017

6. Le budget administratif de base du Traité international est financé par:
 - a. le montant provisionné pour le Traité dans le Programme de travail et budget ordinaire de la FAO en vertu de l'article V.1a des Règles de gestion financière de l'Organe directeur;
 - b. les contributions volontaires (ci-après les «contributions») des Parties contractantes;
 - c. les contributions volontaires des États qui ne sont pas des Parties contractantes, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales ou d'autres entités;
 - d. des fonds reportés de l'exercice biennal précédent, et des recettes accessoires.
7. Durant l'exercice biennal en cours, aucune contribution du type de celles mentionnées au point c) n'a été reçue. Le solde reporté de l'exercice biennal 2014-2015 s'est élevé à 1 281 276 USD et comprenait une contribution de 32 750 USD versée à l'avance pour l'exercice biennal 2016-2017. En conséquence, le montant net disponible reporté sur l'exercice biennal 2016-2017 s'est établi à 1 248 526 USD.
8. Le budget administratif de base pour l'exercice biennal 2016-2017, tel qu'il a été adopté à la sixième session de l'Organe directeur par la résolution 11/2015, prévoyait un montant de 7 105 517 USD pour le programme de travail, réparti comme suit:
 - 2 000 000 USD provenant de la FAO;
 - 5 105 517 USD provenant des Parties contractantes.
9. La résolution 11/2015 prévoit le maintien du niveau de la réserve de trésorerie à 400 000 USD, niveau adopté précédemment par la résolution 9/2011 de la quatrième session de l'Organe directeur.
10. Le budget 2016-2017 figure à l'annexe 2 tel qu'il a été adopté.

B. Contribution de la FAO au Traité international

11. Comme mentionné au paragraphe 8 ci-dessus, la somme mise à disposition du Traité international par la FAO pour le budget 2016-2017 a été fixée à 2 millions d'USD (en deux versements annuels). Compte tenu de l'augmentation du budget administratif de base approuvé par l'Organe directeur à sa sixième session et du fait que la somme réellement mise à la disposition du Traité international en 2016-2017 a été inférieure au montant initialement prévu pour s'établir à 1 951 704 USD, la contribution de la FAO, exprimée en pourcentage du budget, a continué de reculer, passant de 36,24 pour cent durant l'exercice 2010-2011 à 27,47 pour cent à l'heure actuelle.

12. Il est évident que ce pourcentage est basé sur le budget convenu et ne tient pas compte du montant des contributions volontaires effectivement reçues. Cependant, si on considère que le taux réel de versement des contributions s'établit à 80 pour cent environ en fin d'exercice biennal, comme on l'a récemment constaté, la part effective de la contribution de la FAO reste de 32 pour cent environ.

C. Contributions des Parties contractantes

13. Des demandes de contribution détaillées ont été adressées au début de 2016 à toutes les Parties contractantes et des rappels ont été officiellement envoyés, le cas échéant, au début de 2017.

14. Au 30 juin 2017, 51 Parties contractantes (sur 135) avaient versé leur contribution au budget administratif de base, soit un total de 3 421 800,81 USD (incluant les montants dus à la réserve de trésorerie et à la réserve opérationnelle de la tierce partie bénéficiaire). En outre, une Partie contractante avait déjà versé la somme de 32 749,92 USD à la fin de 2015.

Contributions des Parties contractantes	Exercice 2014-2015 au 31 décembre 2015 (pour comparaison)	Exercice en cours au 30 juin 2017
Budget administratif de base	3 719 382,94	3 419 679,37
Commission européenne	186 188,55	-
Réserve de trésorerie ¹	144 179,94	2 044,45
Réserve opérationnelle de la tierce partie bénéficiaire	14 120,35	76,99
Total	4 063 871,78	3 421 800,81

15. Les contributions au budget administratif de base pour l'exercice 2016-2017 correspondaient à environ 67,6 pour cent des contributions attendues des Parties contractantes, soit 48,9 pour cent environ du total du budget administratif de base (incluant la contribution de la FAO et celles des Parties contractantes). Après l'achèvement du présent rapport (30 juin 2017), le Secrétariat a été informé que la Commission européenne avait versé une contribution de 56 882,82 USD (50 000 EUR), avec une date de valeur au 5 juillet 2017.

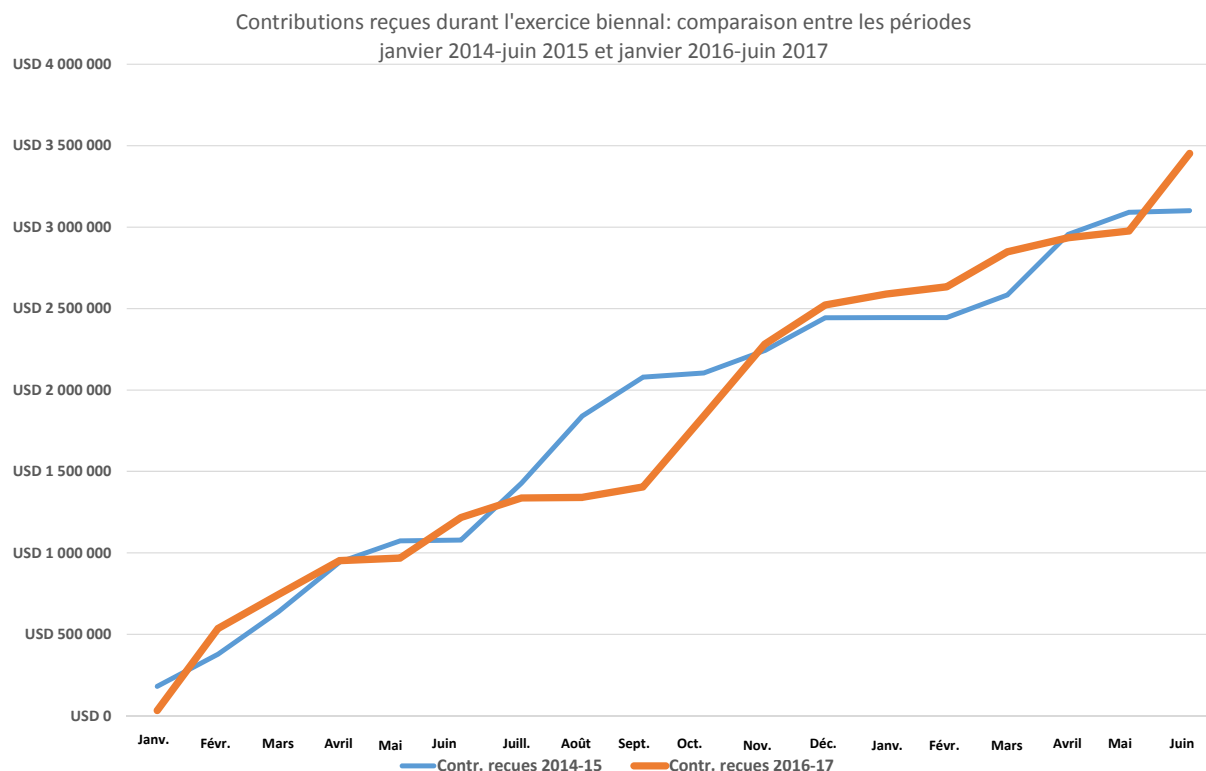
16. L'annexe 3 donne la liste des contributions versées à ce jour par les Parties contractantes, et fournit à titre de comparaison le total de celles reçues pour l'ensemble de l'exercice 2014-2015. L'annexe 4 donne la répartition par région des Parties contractantes qui ont contribué au budget administratif de base pour l'exercice en cours.

17. Le détail des contributions perçues durant la période juillet 2017-octobre 2017 sera communiqué à l'Organe directeur à sa septième session.

¹ Y compris les montants reçus des pays devenus parties contractantes depuis la quatrième session de l'Organe directeur.

18. Au 30 juin 2017, la tendance générale était assez positive et légèrement plus favorable que celle observée lors de l'exercice précédent. Le diagramme ci-après présente une comparaison entre les contributions reçues durant l'exercice en cours et celles reçues durant l'exercice précédent.

Figure 1



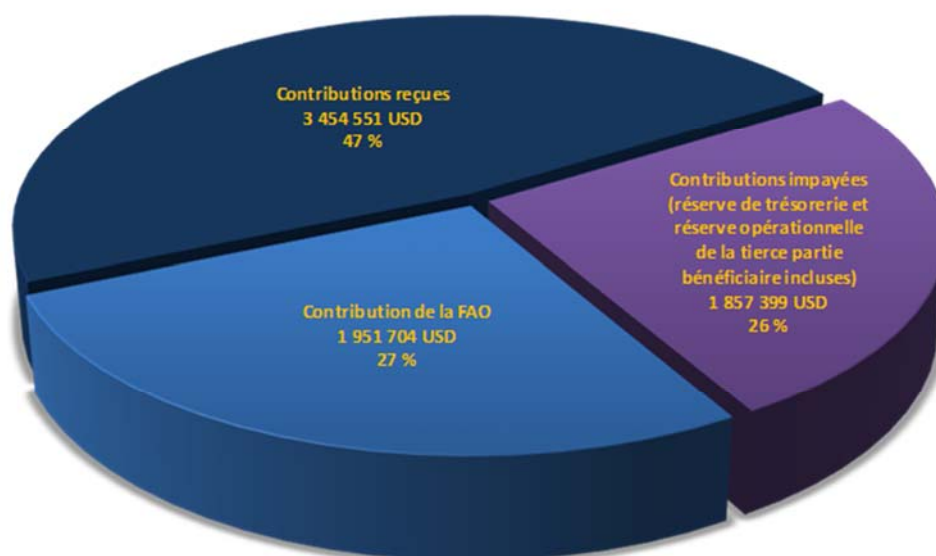
19. Pour les derniers mois de 2017, on s'attend à ce que les Parties contractantes versent encore quelque 625 000 USD. Malheureusement, on ne parviendra pas à financer à 100 pour cent le budget administratif de base pour l'exercice. En effet, un pourcentage de 80 pour cent environ semble plus réaliste (les recettes perçues en 2012-2013, qui constituent un record dans l'histoire du Traité international, ont atteint près de 84 pour cent du budget administratif de base prévu).

20. Il y a lieu de rappeler qu'au 30 juin 2017, seulement 51 Parties contractantes (sur 136 au début de l'exercice biennal, y compris l'UE), soit 37,5 pour cent, avaient fait un versement. Cette proportion est à peu de chose près conforme à celle enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent.

21. La sécurité financière globale du Traité international continue d'être fragilisée par la nature volontaire du financement. Il convient de noter que le barème indicatif des contributions est respecté par la majorité des Parties contractantes lorsqu'elles versent leurs contributions au budget administratif de base. Cependant, l'utilisation de ce barème fait qu'il est difficile de trouver les fonds manquants pour parvenir à financer la totalité du budget administratif de base tel qu'il a été adopté lorsqu'une Partie contractante dont la contribution fixée est importante verse un montant nettement inférieur au montant recommandé initialement par le barème.

22. La figure 2 illustre l'état des contributions au budget administratif de base, à la réserve de trésorerie et à la réserve opérationnelle de la tierce partie bénéficiaire, au 30 juin 2017.

État général des contributions au budget administratif de base 2016-2017
 (réserve de trésorerie et réserve opérationnelle de la tierce partie bénéficiaire incluses)
 Situation au 30 juin 2017



D. Dépenses et recettes prévisionnelles

23. La situation des contributions au budget administratif de base est examinée à la section C précédente et les détails des recettes figurent à l'annexe 3.

24. La situation financière montre que le solde disponible du budget administratif de base au 30 juin 2017 était assez élevé puisqu'il était supérieur à 1 million d'USD. Sachant cependant que les dépenses les plus importantes de l'exercice biennal, à savoir le coût de la septième session de l'Organe directeur, doivent encore être couvertes et que d'autres dépenses courantes et engagements jusqu'à la fin de l'exercice doivent encore être pris en compte, le report prévu sur le prochain exercice devrait être bien plus modeste.

25. Le tableau ci-dessous présente les dépenses prévisionnelles ainsi que les recettes supplémentaires prévues au titre du budget administratif de base jusqu'à la fin de l'exercice biennal et le report prévu sur l'exercice biennal 2018-2019 (les montants entre crochets représentent des crédits).

Description	Total exprimé en USD	
Solde du budget administratif de base au 30 juin 2017 (d'après les états financiers)		<1 090 040>
À déduire: Dépenses prévisionnelles au 31/12/2017		
Dépenses liées aux ressources humaines (y compris une majoration de 8 pour cent au titre de l'amélioration du recouvrement des dépenses d'appui)	190 920	
Coût de la septième session de l'Organe directeur tel que prévu au budget (y compris 4 pour cent au titre des dépenses générales de fonctionnement et 6 pour cent au titre des dépenses d'appui aux projets)	716 560	
Autres dépenses non engagées	684 985	
Total partiel		502 425
À ajouter: Recettes supplémentaires prévisionnelles au 31/12/2017	<849 210>	
Solde prévisionnel pour le report sur l'exercice biennal 2018-2019		<346 785>

26. L'état des dépenses par rapport au budget administratif de base pour l'exercice biennal en cours (au 30 juin 2017) est présenté à l'annexe 5, comme suit:

- a. Annexe 5a: Analyse des dépenses par rapport au budget administratif de base 2016-2017, au 30 juin 2017 (donne un état détaillé des dépenses qui sont comparées à l'allocation initiale dans le budget administratif de base approuvé)
- b. Annexe 5b: Effectifs approuvés du Secrétariat conformément à l'annexe 3 de la résolution 11/2015 – Analyse des coûts au 30 juin 2017, y compris les engagements et les prévisions au 31 décembre 2017
- c. Annexe 5c: États financiers consolidés (situation au 30 juin 2017, y compris les engagements au 31 décembre 2017)
- d. Annexe 5d: Situation des fonctions d'exécution approuvées dans le cadre du programme de travail de base (situation au 30 juin 2017, y compris les engagements au 31 décembre 2017)

27. Lorsqu'on examine le niveau des dépenses au titre du budget administratif de base, il convient de tenir compte de certains éléments:

- 1) Le montant élevé des dépenses dans la catégorie «5013 Consultants» est essentiellement dû à trois facteurs:
 - a) il a fallu recourir aux services de consultants pour remplir des fonctions de nature permanente au sein du Secrétariat, lesquelles devraient, en pratique, faire partie intégrante du tableau approuvé des effectifs (cette question est abordée dans le projet de Programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2018-2019);
 - b) des retards sont survenus dans la mise au point d'un fonds fiduciaire à donateur unique en vue de l'instauration du Système mondial d'information sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en vertu de l'article 17 du Traité,

- ce qui a entraîné des coûts importants qui ont été prélevés à même le budget administratif de base lors de la première année de l'exercice biennal étant donné que les travaux et le recrutement de consultants avaient déjà été amorcés;
- c) en raison de l'adoption d'un budget à croissance nulle pour l'exercice 2016-2017, les crédits alloués aux consultants ont été largement insuffisants pour couvrir la charge de travail prévue dans le cadre du programme de travail.
- 2) En ce qui concerne la catégorie de dépenses «5021 Voyages» (incluse dans le budget adopté à la rubrique «Voyages de service du personnel permanent»), il convient de garder à l'esprit que près de 50 pour cent des frais de voyage liés au Traité durant l'exercice en cours ont été engagés pour couvrir le coût de la participation des Parties contractantes aux organes subsidiaires de l'Organe directeur, comme indiqué dans le tableau ci-après. Ces dépenses ont été jugées indispensables compte tenu de l'inadéquation du financement prévu au titre du fonds fiduciaire MTF/INT/018/MUL (Fonds spécial à l'appui de la participation des pays en développement).

Analyse des frais de voyage liés au Traité, au 30 juin 2017

	2016	2017	Total	Part des frais de voyage (%)
Participants (dont le Président de l'Organe directeur)	145 603 USD	115 789 USD	261 393 USD	48,0 %
Secrétariat du Traité (dont le Secrétaire et les consultants)	127 226 USD	104 264 USD	231 490 USD	42,5 %
Autres	37 072 USD	14 962 USD	52 034 USD	9,5 %
Total	309 901 USD	235 015 USD	544 916 USD	100,0 %

- 3) Enfin, le montant indiqué à l'annexe 5a pour la catégorie «5028 Dépenses générales de fonctionnement» comprend les dépenses engagées en vertu de l'accord avec un employeur prêteur conclu avec l'IRRI pour couvrir le coût d'un spécialiste de niveau P5 (voir également la note de bas de page 2/ à l'annexe 5b concernant le poste P5 rattaché au Système mondial d'information et au Système multilatéral). On peut considérer que les dépenses en question (498 545 USD) sont compensées par l'excédent enregistré dans la catégorie «5011 Traitements – Cadre organique», ce qui se traduit par une réduction notable des dépenses générales de fonctionnement.

E. Réserve de trésorerie

28. L'article 6.4 des Règles de gestion financière prévoit ce qui suit: «Dans le cadre du Fonds général, une réserve de trésorerie, dont l'Organe directeur fixe périodiquement le niveau par consensus, est maintenue. Cette réserve de trésorerie a pour objet d'assurer la continuité des opérations en cas de manque temporaire de liquidités. Elle est reconstituée dans les meilleurs délais au moyen des contributions recouvrées.»

29. Dans sa résolution 3/2007, l'Organe directeur a approuvé une réserve de trésorerie «à hauteur de 10 pour cent du budget administratif de base, à l'exclusion de la contribution de la FAO». Cette décision a été confirmée par la résolution 1/2009, que l'Organe directeur a adoptée à sa troisième session et dans laquelle il a fixé le niveau de la réserve de trésorerie à 350 000 USD, à constituer au cours de l'exercice 2010-2011.

30. Par la suite, conformément à la résolution 9/2011 adoptée par l'Organe directeur à sa quatrième session, le niveau de la réserve de trésorerie a été porté à 400 000 USD (à constituer au cours de l'exercice 2012-2013), niveau qui a été maintenu pour l'exercice en cours. Sachant que, dans

l'intervalle, le budget administratif de base a augmenté, le niveau de la réserve de trésorerie ne représente plus désormais que 7,83 pour cent des contributions volontaires. En conséquence, il est proposé dans le Programme de travail et budget de porter cette réserve à 650 000 USD afin d'assurer le fonctionnement du Traité international en cas de manque temporaire de liquidités.

31. Les montants que les Parties contractantes sont invitées à verser à la réserve (conformément au barème indicatif des contributions) tiennent compte des montants déjà payés. En conséquence, les Parties contractantes qui ont déjà contribué à la réserve sont invitées à ne verser que l'éventuelle différence due.

32. À la fin de l'exercice 2014-2015, des contributions d'un montant total de 279 684,67 USD avaient été réglées par 67 Parties contractantes à la réserve de trésorerie, et les Parties contractantes ont été invitées au début de 2016 à verser les contributions nécessaires pour porter le niveau de la réserve au niveau fixé.

33. Durant l'exercice biennal actuel, 10 Parties contractantes ont versé un montant total de 2 044,45 USD (dont 255,89 USD versés par deux nouvelles Parties contractantes). Au 30 juin 2017, un montant de 281 473,23 USD, soit 70,4 pour cent des contributions dues à la réserve de trésorerie, avait été perçu, ce qui laisse un solde de 118 526,77 USD à percevoir.

F. Réserve opérationnelle de la tierce partie bénéficiaire

34. Par la résolution 5/2009, l'Organe directeur a demandé au Secrétaire d'établir la réserve opérationnelle de la tierce partie bénéficiaire, et a préconisé de la financer par des contributions volontaires à la mesure des besoins. À cet égard, à sa deuxième réunion, en mars 2009, le Comité ad hoc de la tierce partie bénéficiaire avait proposé à l'Organe directeur de fixer le niveau initial de la réserve opérationnelle à 283 280 USD².

35. L'article 6.5 des Règles de gestion financière adopté au sujet de l'établissement de la réserve opérationnelle en écho aux conditions énoncées dans la résolution 5/2009 exige que les contributions soient créditées «en priorité» à cette réserve. Ainsi, les Parties contractantes ont été invitées à honorer leur engagement envers l'Organe directeur dans une lettre d'appel de fonds qui leur a été adressée au début de 2010. Des rappels leur ont ensuite été envoyés dans le cadre des demandes de contributions habituelles.

36. À la suite de ces appels, 61 Parties contractantes avaient versé un montant total de 255 571 USD, soit 90 pour cent des contributions dues à la réserve opérationnelle de la tierce partie bénéficiaire, durant les exercices biennaux 2010-2011 et 2012-2013, ce qui laissait un solde non réglé de 27 707 USD au 31 décembre 2013. Des montants supplémentaires de 14 120 USD durant l'exercice 2014-2015 et de 76,99 USD durant l'exercice en cours ont été perçus; il reste ainsi 13 509 USD à percevoir, soit moins de 5 pour cent du montant total de la réserve.

III. FONDS SPÉCIAUX FINANCÉS PAR DES DONATEURS

A. Fonds spécial à des fins convenues

37. Le solde de ce fonds spécial multidonateur, correspondant aux contributions versées précédemment et non encore utilisées, s'élevait à 931 669 USD à la fin de l'exercice biennal 2014-2015 et a été reporté sur l'exercice suivant. Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, d'autres contributions ont été reçues de la part des Gouvernements italien, norvégien et suisse, comme il est indiqué à l'annexe 6.

38. L'annexe 7a) donne la situation financière du Fonds spécial au 30 juin 2017.

² Voir: http://www.planttreaty.org/meetings/tpbc2_en.htm, doc. IT/TPBC-1/08/2.

39. Par l'adoption de la résolution 11/2015, la sixième session de l'Organe directeur a également adopté l'additif 1 à l'annexe 1 «Projets d'appui financés par des donateurs pour lesquels des financements pourraient être recherchés», et invité les Parties contractantes à fournir les ressources nécessaires pour la réalisation de ces projets. Cet additif dresse la liste des activités que les Parties contractantes ont été invitées à financer à titre extrabudgétaire, en plus des activités couvertes par le budget administratif de base du Traité. Ces activités peuvent être considérées comme faisant partie intégrante du programme de travail approuvé, sous réserve d'un financement adéquat de la part des donateurs.

B. Fonds spécial à l'appui de la participation des pays en développement

40. Le solde initial reporté à l'ouverture de l'exercice biennal 2014-2015 s'élevait à 125 955 USD. À ce jour, les recettes enregistrées sur l'exercice en cours se portent à 122 485 USD et proviennent d'une contribution versée par le Gouvernement suisse. D'autres accords de financement sont en cours de négociation avec les Gouvernements allemand³ et norvégien.

41. Les données financières récapitulatives concernant ce fonds sont fournies à l'annexe 7b). Avec un solde de seulement 88 678 USD à la fin de juin 2017, le fonds ne sera très certainement pas suffisant pour répondre aux besoins de la septième session de l'Organe directeur.

42. Il avait été signalé, à la dernière session de l'Organe directeur, que les ressources du fonds étaient presque épuisées. La charge de travail supplémentaire des différents organes subsidiaires de l'Organe directeur durant l'exercice en cours ainsi que le niveau très faible des contributions reçues malgré les nombreux appels du Secrétariat et du Président de l'Organe directeur ont été pour beaucoup dans l'épuisement quasi total des fonds disponibles.

43. Il est intéressant, et regrettable, de constater que seules quelques rares Parties contractantes ont soutenu ce fonds au fil des ans.

44. Le Bureau de la présente session, à sa deuxième réunion, «s'est déclaré préoccupé par le faible niveau des ressources disponibles pour faciliter la participation des délégués des pays en développement aux réunions de l'Organe directeur et de ses organes subsidiaires, et a noté que cette situation pourrait porter atteinte au processus décisionnel au sein de ces organes».

45. Compte tenu de la charge financière susceptible de résulter de l'organisation de la septième session de l'Organe directeur, les Parties contractantes sont instamment invitées à verser des contributions au fonds afin de favoriser l'appui et la participation fondamentale des pays en développement aux travaux de l'Organe directeur.

46. Pour le prochain exercice biennal, il faudra s'employer à trouver un mécanisme de financement approprié pour le fonds afin de prévenir les répercussions négatives de l'incapacité à soutenir la participation des délégations des pays en développement aux diverses réunions intersessions des organes subsidiaires et d'assurer la participation de ces délégations à la huitième session de l'Organe directeur. Cette question sera abordée plus en profondeur dans le cadre du projet de Programme de travail et budget pour 2018-2019.

IV. FONDS FIDUCIAIRE POUR LE PARTAGE DES AVANTAGES

47. Le document IT/GB-7/17/Inf. 5, *Report on the Operations of the Benefit-sharing Fund* (Fonctionnement du Fonds fiduciaire pour le partage des avantages), décrit en détail les activités menées au titre du Fonds fiduciaire pour le partage des avantages.

³ L'accord de financement avec l'Allemagne est maintenant conclu et prévoit une contribution de 40 000 EUR à l'appui de la participation des pays en développement. Cette contribution a été versée le 16 août 2017.

48. On trouvera à l'annexe 6 des informations détaillées sur les Parties contractantes qui ont versé leurs contributions au fonds durant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2017, et à l'annexe 7c) la situation financière récapitulative du Fonds fiduciaire pour le partage des avantages au 30 juin 2017.

V. CONCLUSIONS

49. La raison d'être du budget administratif de base est d'assurer la stabilité nécessaire au bon fonctionnement du Traité. Il est donc essentiel que son financement soit régulier et prévisible et que le manque de ressources n'ait pas d'impact négatif sur les activités de base et sur l'exécution du programme de travail.

50. Malgré des notes positives, force est de constater que des problèmes très concrets subsistent et que d'autres pourraient se poser, lesquels pourraient avoir une incidence négative sur le programme de travail du Traité ainsi que sur l'engagement politique et les moyens opérationnels des Parties prenantes et des membres du Traité. Ces problèmes, exposés succinctement ci-après, ont été mis en évidence par une analyse de l'évolution financière du Traité durant les exercices précédents. Les solutions qui pourraient leur être apportées sont présentées dans le projet de Programme de travail et budget pour 2018-2019.

51. Il est très possible que les ressources des fonds spéciaux s'épuisent durant le prochain exercice biennal, ce qui aurait une incidence grave sur l'exécution de l'ensemble du programme de travail du Traité international. Le soutien extrabudgétaire exceptionnel apporté depuis l'origine du Traité seulement par un très petit nombre de donateurs ne saurait se poursuivre dans un contexte de crise financière internationale.

52. L'épuisement des ressources de ces fonds ainsi que le non-renouvellement des crédits risquent de mettre le Traité, et par conséquent l'exécution de tout le programme de travail, dans une situation précaire extrêmement difficile à gérer.

53. Les Parties contractantes sont donc invitées à redoubler d'efforts pour verser le plus rapidement possible des contributions volontaires au Fonds spécial à des fins convenues et au Fonds spécial à l'appui de la participation des pays en développement.

54. Au cours des dernières années, des activités qui étaient jusqu'alors financées au titre des fonds spéciaux ont été intégrées au budget administratif de base puisqu'on a estimé que, compte tenu de leur nature, elles faisaient partie des fonctions d'exécution de base. On y est parvenu sans augmenter la charge financière d'aucune des Parties contractantes. Il importe cependant de trouver de nouveaux financements pour alimenter suffisamment les fonds spéciaux, afin de rendre possible l'exécution du programme de travail.

55. Malgré la situation financière du budget administratif de base, qui est généralement stable, il doit être noté que le nombre de Parties contractantes qui versent effectivement leurs contributions au budget continue d'être très limité (51 sur 135). Il faut améliorer cette situation si l'on veut que le Traité soit véritablement multilatéral et, à cet égard, toutes les Parties contractantes sont vivement encouragées à régler leurs contributions en temps utile et au niveau voulu.

56. De par leur nature, les contributions volontaires comportent une part d'incertitude concernant le niveau des ressources qui peuvent être réellement collectées. Comme il a été noté au paragraphe 21 de la section C, l'utilisation du barème indicatif des contributions volontaires des Parties contractantes fait qu'il est difficile d'obtenir le complément nécessaire pour compenser le déficit de financement du budget administratif de base qui se produit lorsqu'une Partie contractante importante verse un montant nettement inférieur à celui suggéré par le barème.

57. Il est donc essentiel de solliciter l'avis de l'Organe directeur sur la manière de protéger le budget administratif de base approuvé face à l'important déficit de recouvrement des contributions, qui résulte de l'utilisation d'un barème indicatif.

58. Le Secrétaire saisit cette occasion pour remercier les Parties contractantes qui, malgré une conjoncture financière mondiale difficile, ont constamment démontré qu'elles étaient prêtes à apporter leur soutien financier pour appuyer et développer le Traité durant les premières phases de son existence et dans le contexte politique et juridique changeant dans lequel il évolue.

Annexe 1: Source et utilisation des fonds, et structure des fonds fiduciaires

Référence dans l'article V	Budget administratif de base	Structure des fonds fiduciaires Article VI
Article V.1a	Montant affecté au budget administratif de base du Traité dans le programme de travail et budget ordinaire de la FAO	
Article V.1b	Contributions volontaires versées par des Parties contractantes à des fins d'administration et d'application du Traité en général	Fonds fiduciaire général
Article V.1c	Contributions volontaires versées par des États qui ne sont pas des Parties contractantes, des ONG, des OIG ou d'autres entités à des fins d'administration et d'application du Traité en général	Recettes perçues pendant l'exercice biennal
Article V.1h	Report du solde non engagé des contributions volontaires	Article VI.2a y compris la réserve de trésorerie
Article V.1i	Recettes diverses, y compris les intérêts tirés du placement des montants du Fonds fiduciaire général	Article VI.4 et la réserve opérationnelle pour la tierce partie bénéficiaire
	Fonds spéciaux	Article VI.5
Article V.1d	Contributions volontaires supplémentaires versées par des Parties contractantes, à des fins convenues entre le contribuant et le Secrétaire	Fonds multidonateurs avec approbation du donateur
Article V.1e	Contributions volontaires supplémentaires versées par des États qui ne sont pas des Parties contractantes, des ONG, des OIG ou d'autres entités à des fins convenues entre le contribuant et le Secrétaire	----- Fonds fiduciaires distincts à la demande du donateur Article VI.2b
Article V.1f	Contributions volontaires versées par des Parties contractantes, à l'appui de la participation des pays en développement	Fonds fiduciaire à l'appui de la participation des pays en développement
Article V.1g	Contributions volontaires versées par des États qui ne sont pas des Parties contractantes, des ONG, des OIG ou d'autres entités, à l'appui de la participation des pays en développement	Article VI.2c

Partage des avantages conformément à l'article 13.2 du Traité

Article V.1j

Contributions obligatoires et volontaires au titre de l'article 13.2d

Article V.1k

Contributions issues de mécanismes, fonds et organes internationaux concernés

Fonds fiduciaire pour le partage des avantages

Article VI.3

Annexe 2: Programme de travail de base pour l'exercice biennal 2016-2017

	A	B	C
	Fonction de maintien de base	Fonctions d'exécution de base	Budget administratif de base
Montants (en USD)			
A. Ressources humaines			
A.1 Postes permanents (sans changements)	4 442 986	-	4 442 986
A.2 Postes temporaires	-	422 703	422 703
A.3 Autres dépenses de consultants	140 400	241 500	381 900
Total A. Ressources humaines	4 583 386	664 203	5 247 589
B. Réunions			
B.1 Organe directeur	650 000	-	650 000
B.2 Bureau	31 275	-	31 275
B.3 Comité d'application	30 000	-	30 000
B.4 Groupe d'experts chargé de l'évaluation des propositions de projets	-	-	-
B.5 Activités connexes		245 000	245 000
Total B. Réunions	711 275	245 000	956 275
C. Autres dépenses			
C.1 Frais de voyage du personnel de base	100 000	57 500	157 500
C.2 Publications et communication	66 569	2 500	69 069
C.3 Fournitures et matériel	51 207	-	51 207
C.4 Contrats	52 231	-	52 231
C.5 Divers	20 483	-	20 483
Total C. Autres dépenses	290 491	60 000	350 491
Total A + B + C	5 585 152	969 203	6 554 355
D. Dépenses générales de fonctionnement	223 404	38 766	262 170
Budget de fonctionnement	5 808 556	1 007 969	6 816 525
E. Dépenses d'appui aux projets	228 509	60 482	288 991
Total	6 037 065	1 068 452	7 105 517
Financement du budget administratif de base proposé			
Total, Programme de travail de base			7 105 517
À déduire:			
F. Contribution de la FAO			[2,000,000]
Montant net devant être financé par les Parties contractantes			5 105 517

**Annexe 3: Contributions au budget administratif de base 2016-2017,
au 30 juin 2017**

Contributions en USD au budget administratif de base 2016-2017, au 30 juin 2017

(y compris les montants crédités à la réserve de trésorerie et à la réserve opérationnelle de la tierce partie bénéficiaire). Les contributions versées sur l'ensemble de l'exercice biennal 2014-2015 sont indiquées à titre de comparaison.

Partie contractante	2014-2015	2016-2017
Algérie	10 428,33	10 719,59
Allemagne	553 176,10	431 496,14
Angola	741,49	-
Australie	157 591,89	162 559,66
Autriche	59 079,66	54 207,20
Bangladesh	-	770,00
Bhoutan	257,82	51,05
Brésil	129 623,17	-
Bulgarie	3 938,81	-
Cambodge	319,43	306,33
Cameroun	-	1 102,00
Canada	226 797,87	233 985,84
Costa Rica	2 845,10	2 939,20
Danemark	51 281,29	52 893,16
Égypte	10 183,17	-
Équateur	3 361,43	-
Espagne	225 909,00	237 327,00
Estonie	3 015,40	3 114,37
Finlande	39 435,42	40 715,98
France	200 000,00	200 000,00
Grèce	-	48 493,62
Guatemala	2 026,75	2 093,26
Honduras	-	674,69
Hongrie	20 204,81	10 081,50
Inde	50 569,23	52 179,44
Indonésie	26 298,27	-
Irlande ⁴	32 749,92	-
Italie	356 304,35	361 078,59
Jamaïque	874,36	867,94
Japon	889 870,60	430 150,00
Jordanie	1 680,72	-
Lesotho	-	56,26
Lettonie	3 927,48	3 675,97
Liban	3 213,00	3 213,00

⁴ Contribution pour l'exercice biennal 2016-2017 reçue en 2015

Libéria	44,26	-
Lituanie	5 536,48	5 718,18
Madagascar	254,79	-
Malaisie	21 354,99	-
Malawi	159,99	-
Maldives	56,26	-
Monténégro	400,46	-
Myanmar	1 373,36	765,83
Norvège	63 697,76	66 384,47
Oman	7 760,96	8 015,66
Ouganda	444,90	459,50
Panama	3 956,00	1 831,00
Pays-Bas	-	129 660,14
Philippines	11 715,58	12 048,53
République de Corée	50 000,00	97 900,00
République démocratique populaire lao	155,13	153,17
République populaire démocratique de Corée	-	466,00
République tchèque	29 313,67	30 275,72
Royaume-Uni	455 032,80	406 040,89
Samoa	94,23	-
Sénégal	470,66	-
Serbie	-	3 358,37
Seychelles	-	102,10
Slovénie	7 612,66	8 487,50
Suède	36 481,44	110 185,28
Suisse	-	82 062,91
Swaziland	-	522,45
Togo	49,43	51,05
Trinité-et-Tobago	3 676,76	3 608,75
Tunisie	5 904,67	2 808,03
Turquie	100 892,43	104 101,49
Union européenne	186 188,55	-
Uruguay	4 151,00	2 042,00
Yémen	732,00	-
Zambie	444,90	-
Zimbabwe	210,79	-
Total	4 063 871,78	3 421 800,81

Annexe 4a: Contributions au budget administratif de base 2016-2017 par région, au 30 juin 2017

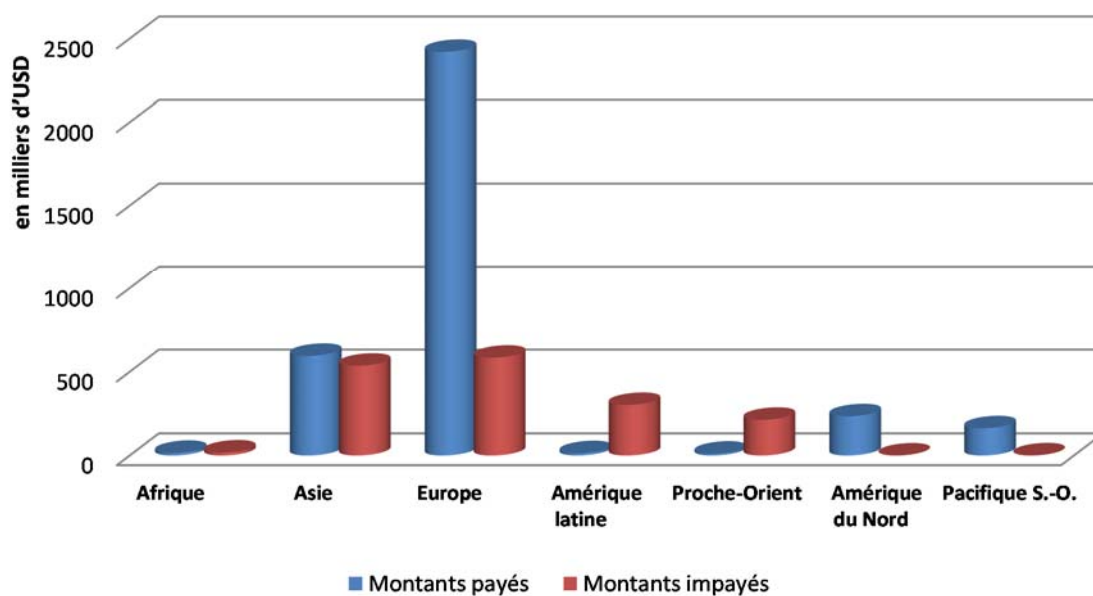
Région	Parties contractantes ayant versé des contributions	Parties contractantes n'ayant pas versé de contributions
Afrique	Algérie 1/ Cameroun Lesotho Ouganda 1/ Seychelles Swaziland Togo 1/ Tunisie 1/	Angola 1/ Bénin Burkina Faso Burundi Congo, République du Côte d'Ivoire Djibouti Érythrée Éthiopie Gabon Ghana Guinée Guinée-Bissau Kenya Libéria 1/ Madagascar 1/ Malawi Mali Maroc Maurice Mauritanie 1/ Namibie Niger République centrafricaine République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie Rwanda Sao Tomé-et-Principe Sénégal Sierra Leone Soudan Tchad Zambie 1/
Asie	Bangladesh Bhoutan 1/ Cambodge 1/ Inde 1/ Japon 1/ Myanmar 1/ Philippines 1/ République de Corée 1/ République démocratique populaire lao 1/ République populaire	Indonésie 1/ Malaisie 1/ Maldives 1/ Népal Pakistan Sri Lanka
Europe	Allemagne 1/ Autriche 1/ Danemark 1/ Espagne 1/ Estonie 1/ Finlande 1/ France 1/ Grèce Hongrie 1/ Irlande 1/ Italie 1/ Lettonie 1/ Lituanie 1/ Norvège 1/ Pays-Bas République tchèque 1/ Royaume-Uni 1/ Serbie Slovénie 1/ Suède 1/ Suisse 1/ Turquie 1/	Albanie Arménie Belgique Bulgarie 1/ Chypre Croatie Islande Luxembourg Monténégro 1/ Pologne Portugal République de Moldova Roumanie Slovaquie Union européenne 1/
Amérique latine et Caraïbes	Costa Rica 1/ Guatemala 1/ Honduras Jamaïque 1/ Panama 1/ Trinité-et-Tobago 1/ Uruguay 1/	Brésil 1/ Cuba El Salvador Équateur 1/ Nicaragua Paraguay Sainte-Lucie Venezuela
Proche-Orient	Liban 1/ Oman 1/	Afghanistan Arabie saoudite 1/ Égypte 1/ Émirats arabes unis Iran, République islamique d' Iraq Jordanie 1/ Koweït Libye Qatar République arabe syrienne République kirghize
Amérique du	Canada 1/	
Pacifique Sud-Ouest	Australie 1/	Fidji Îles Cook Îles Marshall Kiribati Palaos Papouasie-Nouvelle-Guinée Samoa 1/ Tonga

1/ Partie contractante ayant versé une contribution au budget administratif de base 2014-2015

Annexe 4b: Contributions au budget administratif de base 2016-2017 par région, au 30 juin 2017 (y compris les sommes versées à l'avance en 2015 ; à l'exclusion des sommes versées aux fonds de réserve)

<i>Contributions des Parties contractantes pour l'exercice biennal 2016-2017</i>					
<i>Région</i>	<i>Total</i>	<i>Payées</i>		<i>Impayées</i>	
		<i>USD</i>	<i>% pour la région</i>	<i>USD</i>	<i>% pour la région</i>
<i>Afrique</i>	33 543	15 674	47 %	17 869	53 %
<i>Asie</i>	1 130 617	594 780	53 %	535 837	47 %
<i>Europe</i>	3 003 984	2 420 207	81 %	583 778	19 %
<i>Amérique latine</i>	315 725	13 995	4 %	301 730	96 %
<i>Proche-Orient</i>	224 234	11 229	5 %	213 006	95 %
<i>Amérique du Nord</i>	233 986	233 986	100 %	0	0 %
<i>Pacifique Sud-Ouest</i>	163 428	162 560	99 %	868	1 %
Total	5 105 517	3 452 429	68 %	1 653 088	32 %

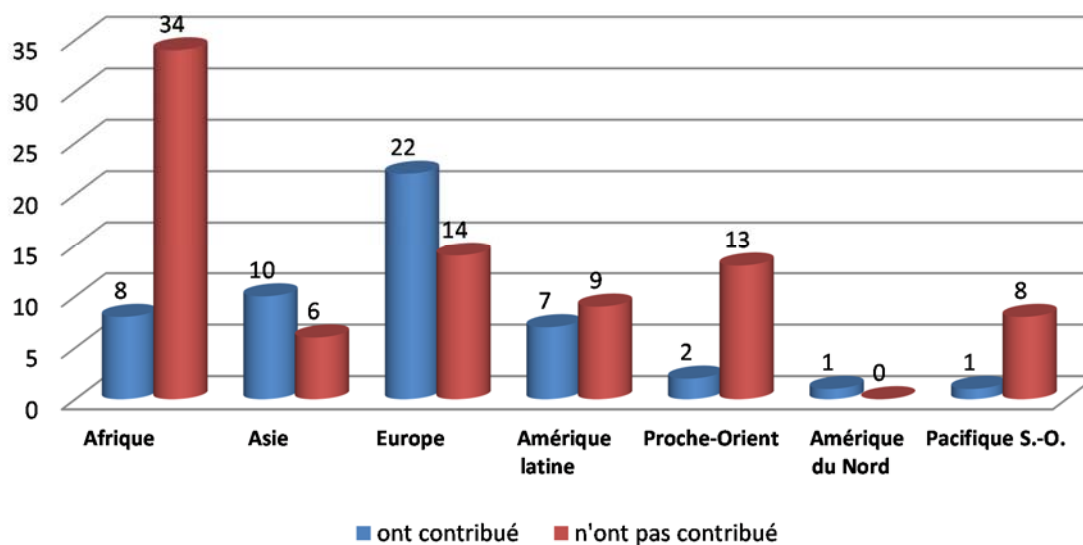
Répartition géographique, selon les contributions



Annexe 4c: Nombre de Parties contractantes pour l'exercice biennal 2016-2017 (hors UE)

Nombre de Parties contractantes pour l'exercice biennal 2016-2017 (hors UE)					
Région	Total	Ayant contribué		N'ayant pas contribué	
		N^{bre}	% pour la région	N^{bre}	% pour la région
<i>Afrique</i>	42	8	19 %	34	81 %
<i>Asie</i>	16	10	63 %	6	38 %
<i>Europe</i>	36	22	61 %	14	39 %
<i>Amérique latine</i>	16	7	44 %	9	56 %
<i>Proche-Orient</i>	15	2	13 %	13	87 %
<i>Amérique du Nord</i>	1	1	100 %	-	0 %
<i>Pacifique Sud-Ouest</i>	9	1	11 %	8	89 %
Total	135	51	38 %	84	62 %

Répartition géographique: nombre de Parties contractantes



Core Administrative Budget: actual expenditure vs approved budget at 30 June 2017

(including commitments and forecasts to year-end)

Approved CAB per Resolution 11/2015 Annex 1	Approved CAB	Expenditure Category	Total CAB Expenditure	Forecast to year end	Actual plus Forecast	Variance
A.1 Established staff positions	3,680,014	5011 Salaries Professional	2,297,285	157,722	2,455,007	1,225,007
A.1 Established staff positions	762,972	5012 Salaries General Service	559,482	33,197	592,679	170,293
A.2 Temporary posts	422,703	5011 Salaries Professional - temporary post	-	-	-	422,703
A.3 Other consultancy costs	381,900	5013 Consultants	1,147,449	21,978	1,169,427	- 787,527
B. Meetings	956,275	5050 General Operating Expenses - internal common services	179,566	759,855	939,421	16,854
C.1 Core staff duty travel	157,500	5021 Travel	544,916	181,639	726,555	- 569,055
C.2 Publications and communication	69,069	5040 General Operating Expenses - external common services	10,483	3,494	13,978	55,091
C.3 Supplies and equipment	51,207	5024 Expendable Procurement	3,884	1,295	5,179	38,035
		5025 Non Expendable Procurement	5,995	1,998	7,993	
C.4 Contracts	52,231	5014 Contracts	57,643	19,214	76,857	- 24,626
C.5 Miscellaneous	20,483	5020 Locally Contracted Labour	7,749	2,583	10,332	9,212
		5026 Hospitality	704	235	939	
	-	5023 Training	-	-	-	-
D. General Operating Expenses	262,170	5028 General Operating Expenses	574,238	344,260	918,498	- 656,328
E. Project Servicing Cost	288,991	5029 Support Costs	178,844	64,902	243,747	45,244
Total adopted budget	7,105,515	Total Expenditure	5,568,239	1,592,373	7,160,612	- 55,097

Annexe 5a: Analyse des dépenses par rapport au budget administratif de base 2016-2017, au 30 juin 2017

**Annexe 5b: Budget administratif de base – Effectifs approuvés du
Secrétariat conformément à l'annexe 3 de la résolution 11/2015 – Analyse
des coûts au 30 juin 2017, y compris les engagements et les prévisions
au 31 décembre 2017**

Approved Staffing (in accordance with Resolution 11/2015 of the 6th Session of the Governing Body)		Budget	At 30 June 2017		Forecast to year end	ICRU to year end	Total cost	Variance re budget	# months post filled	Notes
			Expended	Committed						
D1	Secretary	512,952	377,219	67,319	48,085	-	492,623	20,329	24.0	1/
P5	Global Information System and Multilateral System	498,545	346,212	115,404	-	36,929	498,545	0	24.0	2/
P4	Donor Liaison	422,703	229,553	97,848	-	26,192	353,593	69,111	21.7	3/
P4	Programme and Management	391,392	293,544	6,523	91,325	-	391,392	0	24.0	
P4	Multilateral System and Global Information System Operations	422,703	251,074	97,848	-	27,914	376,836	45,868	24.0	
P4	Funding Strategy & BSF Operations	422,703	278,048	16,308	81,540	30,072	405,968	16,735	24.0	
P3	Multilateral System & Benefit-sharing	336,338	216,163	32,440	45,416	23,522	317,541	18,797	24.0	
P3	Outreach & communication	336,338	188,915	77,856	-	21,342	288,112	48,226	22.0	4/
P3	Systems Operations Support	336,338	-	-	60,135	4,811	64,946	271,392	5.6	5/
P4	Liaison with CBD & other organizations	422,703	-	-	-	-	-	422,703	-	6/
G5	Administrative Clerk	218,184	64,546	54,546	-	-	119,092	99,092	13.1	7/
G4	Secretary	188,880	133,217	47,220	-	3,204	183,641	5,239	24.0	
G4	Clerk Typist	188,880	141,660	47,220	-	-	188,880	-	24.0	
G3	Clerk	167,028	60,891	7,926	30,738	7,964	107,519	59,509	16.0	8/
	Total	4,865,689	2,581,042	668,458	357,239	181,949	3,788,688	1,077,001		
Notes:										
1/ Incumbent P-5 a.i.		5/ EOD 11/7/2017								
2/ Lending employer arrangement with IIRI 3/ Entrance on Duty (EOD) 8/3/2016		6/ Temporary post under Annex 3 of Res 11/2005 7/ EOD 28/11/2016								
4/ EOD 28/2/2016		8/ EOD 1/9/2016								



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



The International Treaty
ON PLANT GENETIC RESOURCES
FOR FOOD AND AGRICULTURE

Consolidated Financial Statement - Core Administrative Budget

Period from 1 January 2016 to 30 June 2017

AG Agriculture and Consumer Protection Department

TFAA970006414 158232 MTF/INT/017/MUL International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture (IT-PGRFA) - Core Administrative Budget

RU2030200 & RU2030300 Support to stakeholders to enhance consideration of agriculture..... and to facilitate the application of application of international mechanisms

	MTF/INT/017/MUL- Core Admin Budget				RU2030200 & RU2030300 - "FAO Contribution"			Consolidated		
	Prior years to: 31/12/2015	2016	2017	Total	2016	2017	Total	2016	2017	Total
Funds Received										
Carry forward		<1,281,276>		<1,281,276>				<1,281,276>	0	<1,281,276>
FAO Contribution					<769,738>	<1,181,966>	<1,951,704>	<769,738>	<1,181,966>	<1,951,704>
Voluntary Contributions Received	<12,150,283>	<2,490,471>	<931,329>	<3,421,800>				<2,490,471>	<931,329>	<3,421,800>
Interest accrued on voluntary contributions	<11,070>	<3,501>	0	<3,501>				<3,501>	0	<3,501>
Total Revenue	<12,161,353>	<3,775,248>	<931,329>	<4,706,577>	<769,738>	<1,181,966>	<1,951,704>	<4,544,986>	<2,113,295>	<6,658,281>
Expenditure										
5011 Salaries Professional	5,728,354	792,218	760,461	1,552,679	457,511	287,095	744,606	1,249,729	1,047,556	2,297,285
5012 Salaries General Service	281,277	70,775	39,941	110,716	150,794	297,972	448,766	221,569	337,913	559,482
5013 Consultants	999,896	615,106	529,566	1,144,672	2,777	0	2,777	617,883	529,566	1,147,449
5014 Contracts	136,607	25,114	30,529	55,643	43	1,957	2,000	25,157	32,486	57,643
5020 Locally Contracted Labour	43,461	91	951	1,042	294	6,413	6,707	385	7,364	7,749
5021 Travel	799,150	181,950	143,545	325,495	127,310	92,111	219,421	309,260	235,656	544,916
5023 Training	5,843	0	0	0		0	0	0	0	0
5024 Expendable Procurement	53,206	2,039	715	2,754	1,130	0	1,130	3,169	715	3,884
5025 Non Expendable Procurement	13,768	3,537	403	3,940		2,055	2,055	3,537	2,458	5,995
5026 Hospitality	19,947	704	0	704		0	0	704	0	704
5028 General Operating Expenses	224,453	405,591	153,538	559,129	13,452	1,657	15,109	419,043	155,195	574,238
5029 Support Costs	615,853	129,269	49,575	178,844	0	0	0	129,269	49,575	178,844
5040 General Operating Expenses - external common services	74,780	2,182	92	2,274	7,281	928	8,209	9,463	1,020	10,483
5050 General Operating Expenses - internal common services	1,883,482	55,185	59,934	115,119	9,092	55,355	64,447	64,277	115,289	179,566
Total Expenditure	10,880,077	2,283,762	1,769,250	4,053,012	769,684	745,543	1,515,227	3,053,446	2,514,793	5,568,239
Balance	<1,281,276>	<1,491,486>	837,921	<653,565>	<54>	<436,423>	<436,477>	<1,491,540>	401,498	<1,090,042>

consolidés (situation au 30 juin 2017, y compris les engagements)

Annexe 5c: Budget administratif de base – États financiers

**Annexe 5d: Budget administratif de base – Situation des fonctions
d'exécution approuvées dans le cadre du programme de travail de
base (situation au 30 juin 2017, y compris les engagements
au 31 décembre 2017)**

Reference	CIF-1	CIF-2	CIF-3	CIF-4	CIF-5	CIF-6	CIF-7	CIF-8	CIF-9	Total Core Implementation Functions
Related activity area	Liaison with CBD and other international organizations	Maintenance of the MLS	Mobilizing resources for the BSF	Operations of the BSF	Ad Hoc Open-ended Working Group on the Enhancement of the Functioning of the MLS	Information Systems for PGRFA	Funding Strategy and Ad Hoc Committee on the Funding Strategy	CBCM, training and capacity building for implementation of the MLS and GLIS	Implementation of Article 6 and related provisions	
Treaty Articles	all	10 - 13	18.4	18.4	18,13	5,13,15 & 17	13,18	20.5	5,6,9	
Adopted Budget	296,126	105,833	118,402	11,685	130,197	125,425	76,505	112,332	91,946	1,068,451
Expenditure and commitments at 30 June 2017										
5013 Consultants	-	63,291	37,784	83,313	105,740	449,847	16,430	18,977	-	775,382
5014 Contracts	-	-	-	10,000	31,099	14,901	483	-	-	56,483
5020 Locally Contracted Labour	-	-	-	-	6,413	-	951	-	-	7,364
5021 Travel	76,165	-	24,331	-	133,612	123,811	20,420	7,760	2,786	388,885
5026 Hospitality						704	-			704
5028 General Operating Expenses	2,005	107	433	-	-	5,721	-	-	422	8,688
5029 Support Costs	1,402	2,868	2,885	4,244	15,639	24,903	1,355	1,227	20	54,543
5050 GOE - internal common services	-	-	-	-	73,260	-	5,940	-	-	79,200
Total	79,572	66,266	65,433	97,557	365,764	619,887	45,579	27,964	3,228	1,371,250
Variance USD	216,554	39,567	52,969	(85,872)	(235,567)	(494,462)	30,926	84,368	88,718	(302,799)
Amount spent (% of budget)	26.9%	62.6%	55.3%	834.9%	280.9%	494.2%	59.6%	24.9%	3.5%	128.3%

I. Annexe 6: Contributions aux Fonds spéciaux financés par des donateurs – Fonds cumulés du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2017

Fonds fiduciaire	Donateur	Montant en USD	
Fonds spécial à des fins convenues (projet MTF/INT/019/MUL)			
	Espagne	247	⁵
	Italie	342 388	
	Norvège	45 790	
	Suisse	148 810	
Total – Fonds spécial à des fins convenues		537 235	
Participation des pays en développement (projet MTF/INT/018/MUL)			
	Suisse	122 485	
Total – Participation des pays en développement		122 485	
Fonds fiduciaire pour le partage des avantages (projet GINC/INT/031/MUL)			
	Association européenne des semences	339 751	
	Australie	718 815	
	Canada	1 177	
	Fédération internationale des semences	49 280	
	Italie	1 212 196	
	Norvège	182 622	⁶
	Suède	146 176	
Total – Fonds fiduciaire pour le partage des avantages		2 650 017	

⁵ Transfert du solde du projet GINC/INT/041/SPA

⁶ Initiative norvégienne: 1,1 % du produit des ventes nationales de semences

**Annexe 7 : Contributions aux fonds spéciaux financés par des donateurs –
Situation financière du Traité**

a) Fonds spécial à des fins convenues (situation au 30 juin 2017, y compris les engagements au 31 décembre 2017)

**TF Project Status Report
Special Funds for agreed purposes**

Period to 30 June 2017



AG Agriculture and Consumer Protection Department

TFAA970006412 158216 MTF/INT/019/MUL International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture (IT-PGRFA) - Special Fund (Activity)

	Prior years to: 31-12-16	Current Year: 2017 up to 2017-06	Cumulative up to 2017-06	Future Years	Project Total
Funds Received					
Voluntary Contributions Received	<9,625,722>	<164,999>	<9,790,721>	0	<9,790,721>
Interest accrued on voluntary contributions	<13,946>	0	<13,946>	0	<13,946>
Total Revenue	<9,639,668>	<164,999>	<9,804,667>	0	<9,804,667>
Expenditure					
5011 Salaries Professional	1,397,203	97,339	1,494,542	0	1,494,542
5012 Salaries General Service	435,398	76,951	512,349	0	512,349
5013 Consultants	2,976,310	26,036	3,002,346	0	3,002,346
5014 Contracts	749,514	18,510	768,024	0	768,024
5020 Locally Contracted Labour	8,538	0	8,538	0	8,538
5021 Travel	1,824,531	76,733	1,901,264	0	1,901,264
5023 Training	36,902	0	36,902	0	36,902
5024 Expendable Procurement	23,728	0	23,728	0	23,728
5025 Non Expendable Procurement	0	0	0	0	0
5026 Hospitality	10,355	0	10,355	0	10,355
5028 General Operating Expenses	176,431	8,156	184,587	0	184,587
5029 Support Costs	499,417	11,221	510,638	0	510,638
5040 General Operating Expenses - external common services	15,012	253	15,265	0	15,265
5050 General Operating Expenses - internal common services	664,357	0	664,357	0	664,357
Total Expenditure	8,817,696	315,199	9,132,895	0	9,132,895
Balance	<821,972>	150,200	<671,772>	0	<671,772>



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



The International Treaty
ON PLANT GENETIC RESOURCES
FOR FOOD AND AGRICULTURE

TF Project Status Report

Special Funds to support the participation of developing country Contracting Parties

Period to 30 June 2017

AG Agriculture and Consumer Protection Department

TFAA970006413 158224 MTF/INT/018/MUL International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture (IT-PGRFA) - Developing Countries Participation (Activity)

	Prior years to: 31-12-16	Current Year: 2017 up to 2017-06	Cumulative up to 2017-06	Future Years	Project Total
Funds Received					
Voluntary Contributions Received	<2,085,895>	0	<2,085,895>	0	<2,085,895>
Interest accrued on voluntary contributions	<4,843>	0	<4,843>	0	<4,843>
Total Revenue	<2,090,738>	0	<2,090,738>	0	<2,090,738>
Expenditure					
5011 Salaries Professional	0	0	0	0	0
5012 Salaries General Service	0	0	0	0	0
5013 Consultants	0	0	0	0	0
5014 Contracts	0	0	0	0	0
5020 Locally Contracted Labour	0	0	0	0	0
5021 Travel	1,940,305	61,583	2,001,888	0	2,001,888
5023 Training	0	0	0	0	0
5024 Expendable Procurement	0	0	0	0	0
5025 Non Expendable Procurement	0	0	0	0	0
5026 Hospitality	0	0	0	0	0
5028 General Operating Expenses	156	0	156	0	156
5029 Support Costs	0	0	0	0	0
5040 General Operating Expenses - external common services	15	0	15	0	15
5050 General Operating Expenses - internal common services	0	0	0	0	0
Total Expenditure	1,940,476	61,583	2,002,059	0	2,002,059
Balance	<150,262>	61,583	<88,679>	0	<88,679>

b) Participation des pays en développement (situation au 30 juin 2017, y compris les engagements au 31 décembre 2017)



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



The International Treaty
ON PLANT GENETIC RESOURCES
FOR FOOD AND AGRICULTURE

TF Project Status Report

Benefit-sharing Fund - Consolidated Statement

Period to 30 June 2017

TFAA990008594 601923 GINC/INT/031/MUL International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture (IT-PGRFA) - Benefit Sharing Fund

	Prior years to: 31-12-16	Current Year: 2017 up to 2016-06	Cumulative up to 2016-06	Future Years	Project Total
Funds Received					
Voluntary Contributions Received	<18,400,757>	<688,000>	<19,088,757>	0	<19,088,757>
Interest accrued on voluntary contributions	<39,277>	0	<39,277>	0	<39,277>
Refund to Donors and transfer of project funds	14,575,388	0	14,575,388	0	14,575,388
Total Revenue	<3,864,646>	<688,000>	<4,552,646>	0	<4,552,646>

TFAA110009650 609036 GCP/GLO/281/MUL IT-PGRFA Trust Fund account for the disbursement of funds for approved projects under the Benefit Sharing Fund

	Prior years to: 31-12-15	Current Year: 2016 up to 2016-12	Cumulative up to 2016-12	Future Years	Project Total
Funds Received					
Voluntary Contributions Received	<16,750,720>	0	<16,750,720>	0	<16,750,720>
Interest accrued on voluntary contributions	<17,044>	0	<17,044>	0	<17,044>
Refund to Donors and transfer of project funds	87,435	0	87,435	0	87,435
Total Revenue	<16,680,329>	0	<16,680,329>	0	<16,680,329>
Expenditure					
5013 Consultants	118,851	26,120	144,971	0	144,971
5014 Contracts	12,060,924	<32,396>	12,028,528	0	12,028,528
5021 Travel	27,994	34,037	62,031	0	62,031
5023 Training	12,679	0	12,679	0	12,679
5024 Expendable Procurement	16,658	0	16,658	0	16,658
5025 Non Expendable Procurement	26,839	0	26,839	0	26,839
5027 Technical Support Services	130,000	0	130,000	0	130,000
5028 General Operating Expenses	439	0	439	0	439
5029 Support Costs	867,608	<171,939>	695,669	0	695,669
5050 General Operating Expenses - internal common services	0	0	0	0	0
Total Expenditure	13,261,992	<144,178>	13,117,814	0	13,117,814
Balance					

c) Fonds fiduciaire pour le partage des avantages (situation au 30 juin 2017, y compris les engagements au 31 décembre 2017)

Annexe 8: Situation des activités dont le financement au titre du

**Fonds spécial à des fins convenues a été approuvé pour 2016-2017
(situation au 30 juin 2017, y compris les engagements au
31 décembre 2017)**

Related activity area	Ad Hoc Open-ended Working Group on the Enhancement of the Functioning of the MLS	Conservation, Sustainable Use of PGRFA and Farmers' Rights under the Article 5, 6 and 9 of the Treaty	Information Systems for PGRFA	Training and capacity building for implementation of the MLS and GLIS	Other activities	Administrative support to Special fund activities	Total
5011 Salaries Professional		259,928			2,383		262,311
5012 Salaries General Service					2,273	154,606	156,879
5013 Consultants	-	99,358	22,631		49,210		171,199
5014 Contracts		7,986	38,579				46,565
5021 Travel	26,706	107,397	13,583	41,950	(13,518)		176,118
5024 Expendable Procurement			65				65
5028 General Operating Expenses		26,285	(4,515)	13,156	(3,590)		31,337
5029 Support Costs	1,213	22,758	3,196	2,503	1,914	7,024	38,608
5040 GOE - external common services					1,925		1,925
5050 GOE - internal common services					3,445		3,445
Total	27,920	523,712	73,540	57,609	44,043	161,629	888,452